

# Evolution de la connaissance de la biodiversité communale en 2016

## Evaluation de la connaissance de la biodiversité communale

Classés de I à V, le niveau de connaissance se base sur une évaluation « à dire d'expert » prenant en compte la comparaison entre le **nombre d'espèces connues** sur la commune et son **potentiel en fonction des habitats** naturels présents et identifiés. Il prend également en compte la **pression d'observation** et la **spatialisation des observations** réalisées sur la commune.

	HABITATS	FLORE	FAUNE					
			Oiseaux	Mammifères (dont Chiroptères)	Odonates	Rhopalocères	Reptiles	Amphibiens
Nombre d'habitats ou d'espèces en 2015	7	333	152	8	13	18	1	1
<b>Niveau de connaissance en 2015</b>	<b>II</b>	<b>IV</b>	<b>III</b>	<b>I</b>	<b>III</b>	<b>II</b>	<b>I</b>	<b>I</b>
Nombre d'habitats ou d'espèces en 2016		~430	157	10	26	25	1	7
<b>Niveau de connaissance en 2016</b>		<b>IV-V</b>	<b>IV</b>	<b>II</b>	<b>V</b>	<b>III</b>	<b>I</b>	<b>III</b>

### Niveau de connaissance:

**I** : Très faible

**II** : Faible

**III**: A compléter

**IV**: Satisfaisant

**V**: Très satisfaisant

Les prospections de 2016 ont apporté de nombreuses informations et ont permis d'améliorer le niveau de connaissance de la plupart des groupes taxonomiques. Seuls deux groupes conservent une mauvaise évaluation : les reptiles et les mammifères.

Le travail d'inventaire de 2016 a été orienté vers les secteurs les moins prospectés de la commune. Une attention particulière a été portée sur l'homogénéité de la spatialisation de la connaissance à l'échelle du territoire communal.

L'année 2016 représente un jeu de données important pour les groupes suivants :

- **Flore** : environ 500 observations
- **Vertébrés** :
  - Oiseaux : > 850 observations pour 106 espèces
  - Mammifères : 19 observations pour 5 espèces
  - Amphibiens : 15 observations pour 6 espèces
- **Invertébrés** :
  - Odonates : 55 observations pour 22 espèces
  - Rhopalocères : 59 observations pour 19 espèces

Tableau des prospections :

Date	Conditions	Observations
17 mars 2016	Brouillard puis beau temps, froid	Peupleraie, haie champêtre et forêt (flore et faune)
23 mai 2016	Ciel couvert (averses et éclaircies), vent sensible à modéré, doux	Forêts, bord d'étang, prairie hygrophile, mares, prairie de fauche, talus bord de champ (flore et faune)
24 mai 2016	Ciel couvert (éclaircies), chaud	Bord de chemin, prairie de fauche, mare, prairie humide (flore et faune)
20 juin 2016	Ciel dégagé, bancs de brume le matin, chaud	Bord de chemin, fossés, prairie hygrophile, peupleraie, magnocariçaie (flore et faune)
21 juin 2016 (annulé)	pluie	

Tous observateurs confondus, 2016 représente (au 22 novembre) :

- Vertébrés** :
  - Oiseaux : 870 observations pour 107 espèces
  - Mammifères : 19 observations pour 5 espèces
  - Reptiles : 1 observation pour 1 espèce
  - Amphibiens : 15 observations pour 6 espèces
- Invertébrés** :
  - Odonates : 57 observations pour 22 espèces
  - Rhopalocères : 59 observations pour 19 espèces
  - Orthoptères : 14 observations pour 3 espèces

# Enjeux de biodiversité à Saint-Bénigne

## Les zones humides

Le **Val de Saône** et son ensemble de prairies inondables reste sans conteste un cœur de biodiversité et un enjeu fort pour la commune. Cela concerne évidemment le cortège floristique exceptionnel qu'il abrite, mais aussi une importance essentielle pour presque tous les groupes faunistiques suivis (oiseaux, libellules, papillons de jour, mammifères). Ce continuum écologique majeur qui s'étend de Sermoyer à Pont-de-Veyle dans l'axe de la Saône représente les derniers espaces de nidification pour des espèces emblématiques telles que le râle des genêts ou les marouettes.

Ceci-dit, la commune recèle une extraordinaire richesse en autres zones humides. Différentes dans leurs fonctionnements mais pas isolées dans le fonctionnement écologique global de la commune, cette mosaïque communale comprend le **réseau de mares**, les **prairies humides de la Reyssoze** et la pointe nord-est de la commune avec les **étangs bressans** (Blétonné, Neuf et Butière).

Chacune des mares visitées cette année est différente de par son stade d'évolution, sa composition floristique et le cortège faunistique qu'elle abrite. Chacune joue donc un rôle important en termes de biodiversité et il est important pour la commune de procéder au recensement de ce réseau de zones humides ponctuelles et de restaurer celles qui doivent l'être.

Le vallon de l'étang Neuf est une zone humide d'une richesse floristique et faunistique peu ordinaire.

Enfin, le marais à grandes laïches du lieu-dit « les Lisieuses » (communément appelé « Terre des Brouilles ») apparaît comme tout à fait original à l'échelle de la commune. Cette originalité botanique se traduit également par son cortège ornithologique.

Au niveau des cortèges d'espèces, cet ensemble de zones humides représente pour les odonates et les amphibiens une grande variété d'habitats et l'on note la présence d'espèces patrimoniales pour ces deux groupes d'insectes : le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) dont au moins deux populations ont été découvertes cette année et l'agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) dont également deux populations ont été observées cette année.

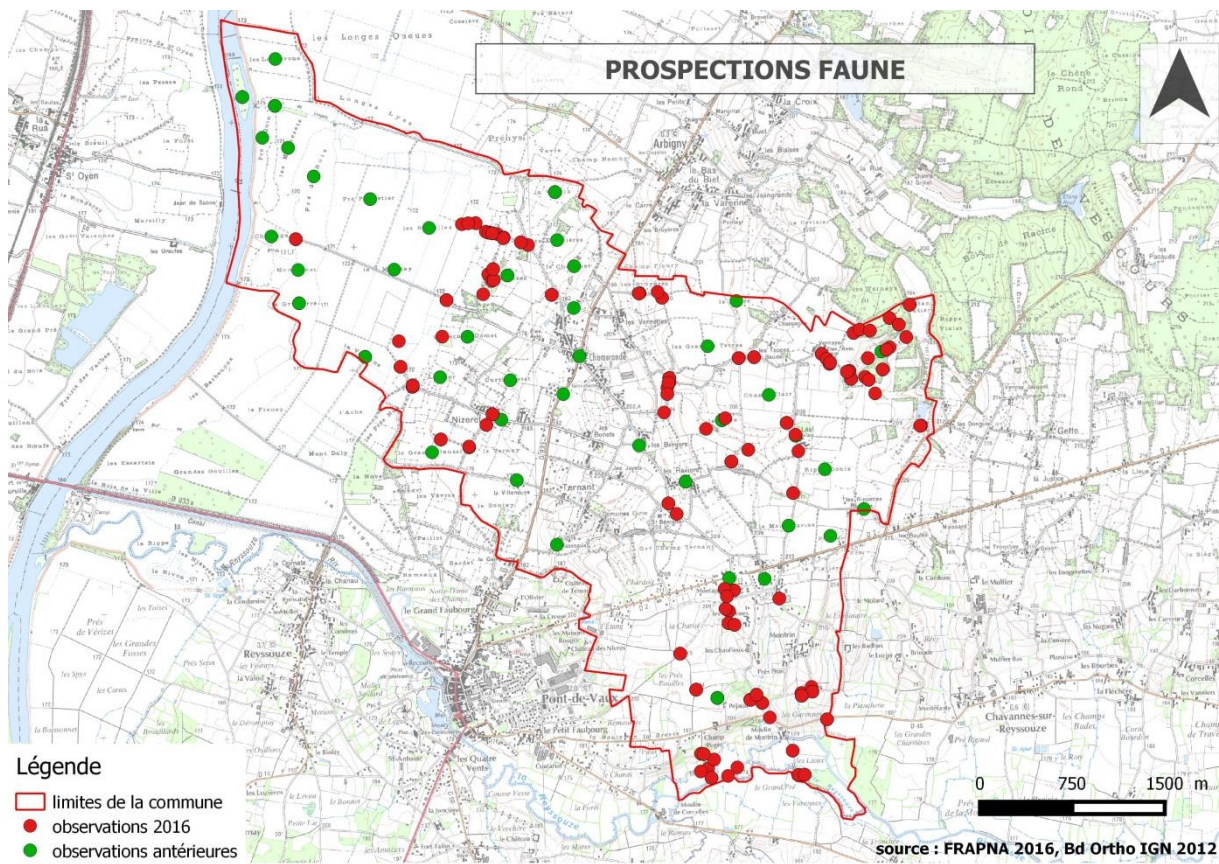
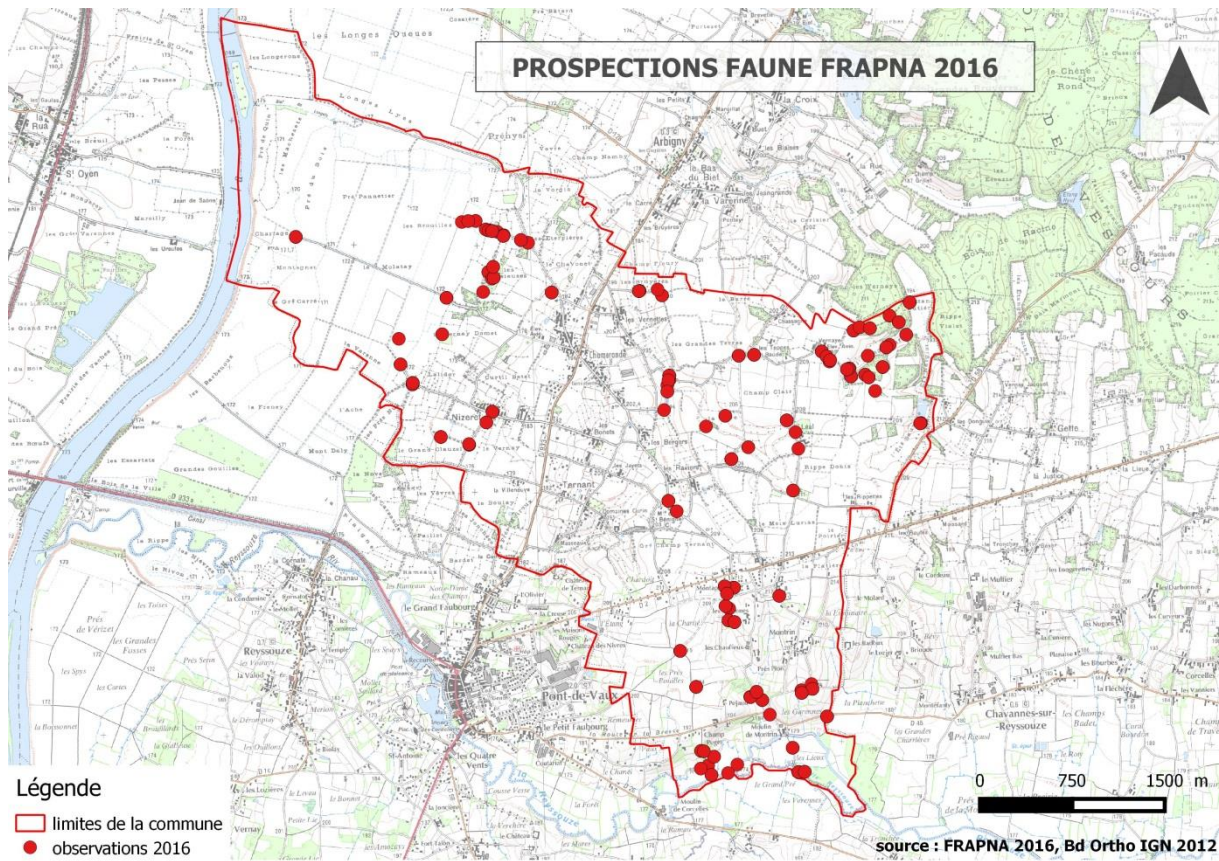
## Le bocage

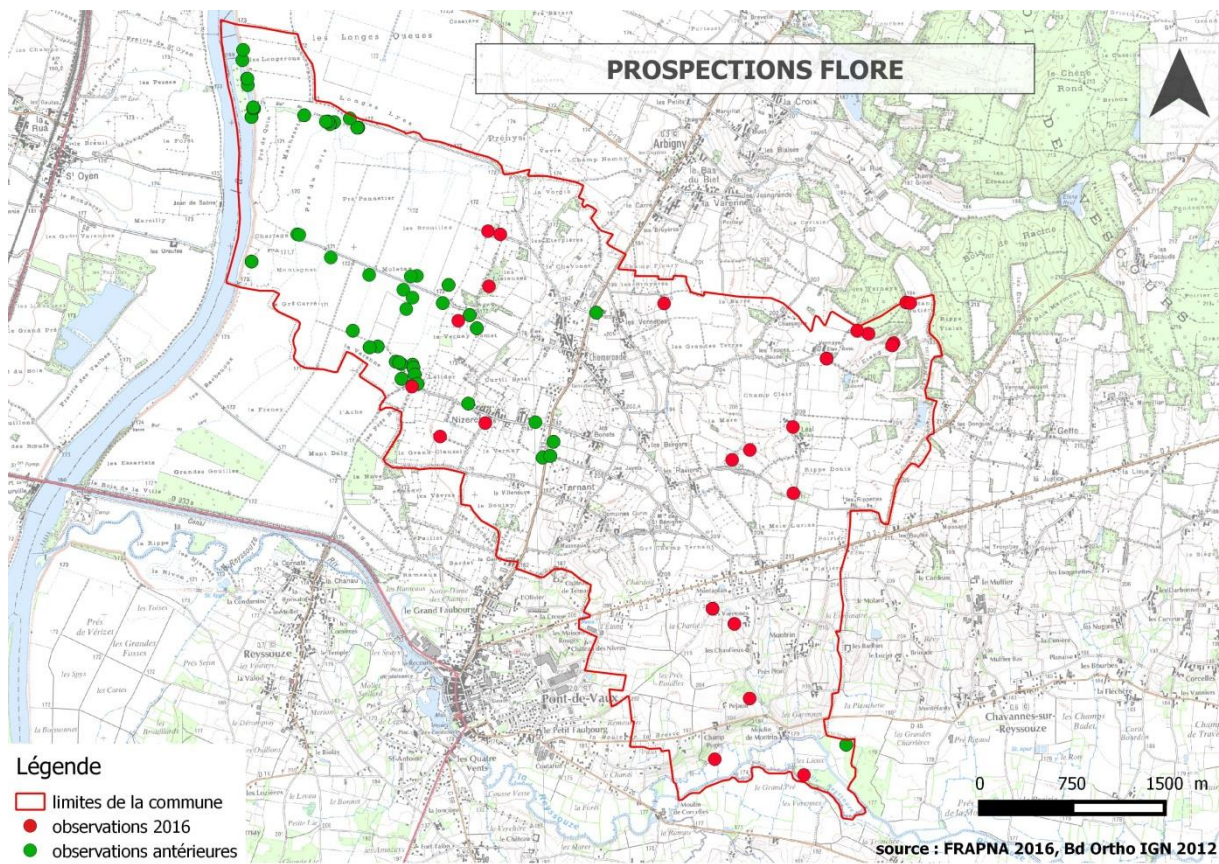
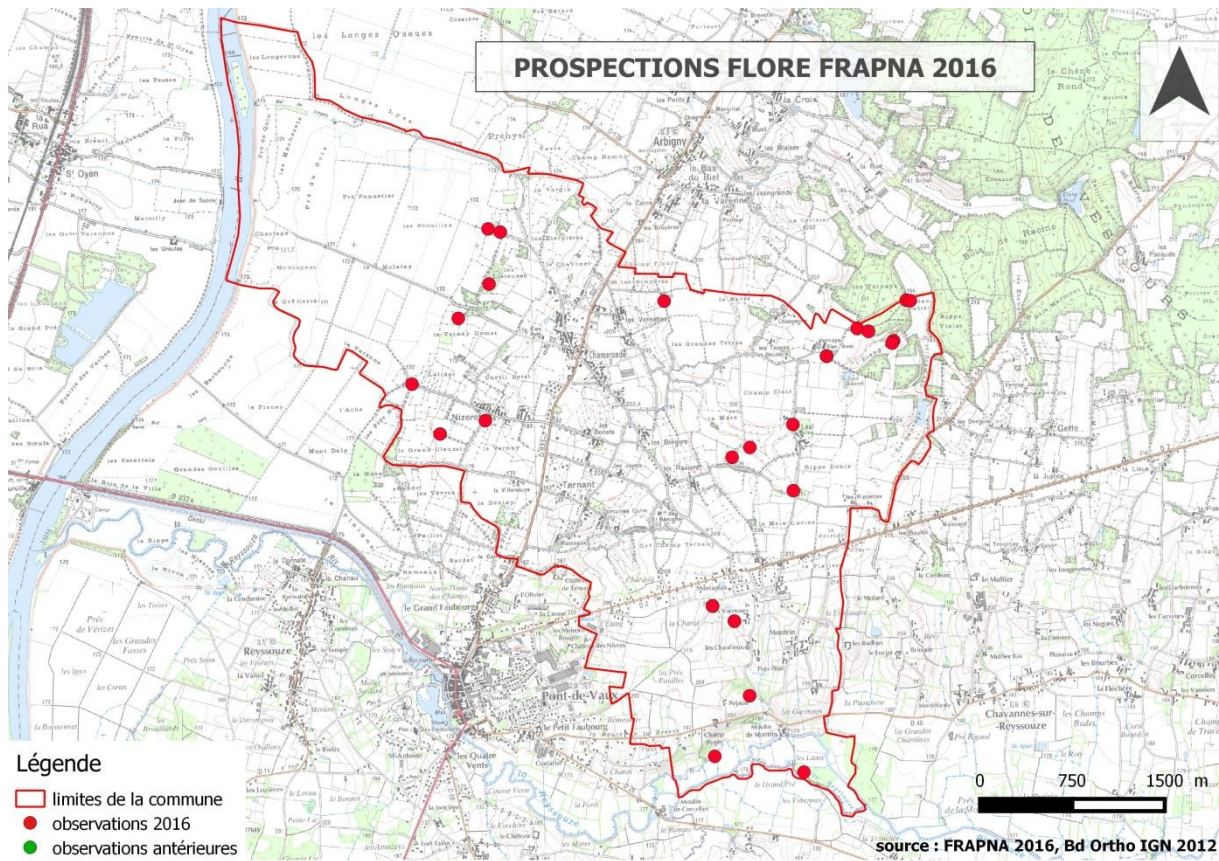
Le réseau de haies contribue incontestablement à l'aspect bocager du paysage. Plus dense à mesure que l'on se rapproche du Val de Saône, il est constitué d'essence diverse en fonction de la localisation. Ainsi ce sont les chênes remarquables du secteur de Lalidor ou des alignements de frênes voire de saules dans les endroits les plus humides. Parfois ces haies sont également constituées de robinier.

Cette dernière essence, considérée comme envahissante, a néanmoins été plantée en de nombreux endroits de la commune. Sa croissance rapide permettant des coupes rapprochées, ses qualités calorifiques ou mécaniques en font une essence appréciée et gérée en tant que telle. Cependant, elle enrichit le sol en azote (présence de nodosités fixatrice d'azote comme chez toutes les Fabacées) et possède une capacité de reproduction supérieure aux autres essences forestières indigènes. Elle a

donc tendance à les supplanter et à les remplacer même sur des sols pauvres comme à Saint-Bénigne.

Le classement, le maintien et la restauration de ce réseau est un enjeu fort pour la commune.





# Animation de la démarche atlas de la biodiversité communale en 2016

## Réunion avec les élus de la commune

N'ayant pas pu participer à la réunion des référents ABC, organisée dans ses locaux le 1<sup>er</sup> décembre 2015, la FRAPNA a proposé d'aller à la rencontre des élus.

Cette rencontre, à laquelle participait également un salarié d'une association locale (association CARDAMINE), très active sur le territoire du nord du Val de Saône, a eu lieu le 20 janvier en mairie de Saint-Bénigne. Le bilan de 2015 a été présenté ainsi que le livret grand public.

Ce fut également l'occasion pour la FRAPNA de recevoir la perception des enjeux biodiversité des représentants de la commune et des politiques publiques favorables à la biodiversité mise en place telle que le passage au 0 pesticide et l'équipement de la commune en matériel de désherbage alternatif.

Il ressort notamment une forte demande pour un site particulier dit « Terre des Brouilles ».

Les élus ont également pu discuter des options proposées aux autres communes accompagnées pour l'animation de la démarche ABC dans les deux années à venir.

## Rencontre avec les élus sur le terrain (« Terre des Brouilles »)

La visite de terrain sur un secteur à enjeu fort pour la commune (ancienne peupleraie communale récoltée) s'est déroulée en deux temps : un temps de présentation du site et de dialogue sur le devenir de cette zone humide totalement originale pour la commune et un temps d'inventaire de terrain réalisé par le chargé de mission biodiversité de la FRAPNA accompagné par la référente communale de l'ABC et par Marc Borrel (association CARDAMINE).

Chacun ayant pu exprimer son point de vue, la FRAPNA proposera dans son plan d'action des pistes pour la prise en compte de ce site.

## Bilan de la formation biodiversité 2016,

10 personnes étaient présentes à la session du vendredi 28 juin au soir : habitants de Saint Bénigne et des villages alentours ont ainsi pris plaisir à découvrir le monde si particulier des papillons, les différentes manières de les accueillir dans leur jardin, et les bases pour participer aux inventaires de l'ABC. Six participants ont pu dès cette soirée participer concrètement à l'Atlas en transmettant leurs observations de vers luisants. Ces données, retransmises à l'Observatoire national des Vers Luisants seront également utilisées par l'OVL dans le cadre d'études scientifiques.

14 personnes étaient présentes lors de l'atelier pratique du samedi 9 juillet au matin : la sortie, co-animée par une salariée et un bénévole de la FRAPNA, a permis aux participants de tester leurs

toutes nouvelles connaissances, notamment en identifiant les espèces de papillons et libellules observées en suivant les clés d'identification présentées en formation.

Au total, ce sont 10 espèces de papillons qui ont pu être observées : Vulcain, Machaon, Piéride de la Rave, Piéride du Navet, Citron, Azuré des nerpruns, Tircis, Myrtil, Vulcain, Robert le diable et 6 espèces de libellules : Aeschne bleue, Sympétrum sanguin, Agrion jouvencelle, Pennipatte bleuâtre, Libellule déprimée, Orthétrum brun.

Le parcours emprunté a également permis de faire une pause au bord d'une mare et d'échanger sur le rôle de ces milieux particuliers dans les écosystèmes, sur leur importance à St Bénigne, et sur l'évolution de leurs usages.

La sortie s'est terminée par un arrêt sur une zone humide appartenant à la commune (Terre des Brouilles). Un temps de discussions a également eu lieu autour de cette zone humide pour échanger sur son passé (ancienne plantation de peupliers, utilisation pour le pâturage), sur son devenir (projet de la commune de prendre le temps de la concertation dans le village avant de décider du devenir de cette parcelle, entre différents scénarios : plantation, pâturage, accueil de la biodiversité, valorisation pédagogique, etc.), et sur son état actuel.